Dons à la Bibliothèque locale de Nivelles

Madame, Monsieur,

Vous avez eu l'amabilité de proposer des livres en don à votre bibliothèque. Soyez-en remerciés.

Nous devons cependant attirer votre attention sur le fait que tous les livres ne seront pas nécessairement intégrés à nos collections. En effet, le traitement des dons représente un coût pour nous et la collectivité en général. Non pas en termes d'acquisition, mais un coût en termes de traitement et de stockage. Avant d'être éventuellement mis à la disposition de nos lecteurs, ces ouvrages devront en effet être stockés, triés, catalogués et équipés. De ce fait, nous n'acceptons que les ouvrages en bon état que nous aurions été susceptibles d'acheter dans le cadre de notre politique d'acquisition, et **datant de maximum 10 ans**.

Suivant leur état physique et l'intérêt de leur contenu, les ouvrages que nous ne conserverons pas seront utilisés pour achalander les boîtes à livres de la Ville ou conservés pour notre brocante de livres annuelle. L'argent récolté lors de celle-ci nous permettra ensuite d'acheter des livres de seconde main (majoritairement des BD), afin de remplacer nos ouvrages abîmés.

Nous acceptons les **romans** (grand format ou poche), les **bandes dessinées**, les **mangas** mais également les **documentaires** (les livres trop volumineux seront refusés par manque d'espace de stockage).

Si vous acceptez ces conditions, veuillez prendre contact avec André Rostaing-Tayard (andre.rostaingtayard@bibliotheque-nivelles.be) ou Tamara Talone (tamara.talone@bibliotheque-nivelles.be), bibliothécaires en charge des dons de livres.